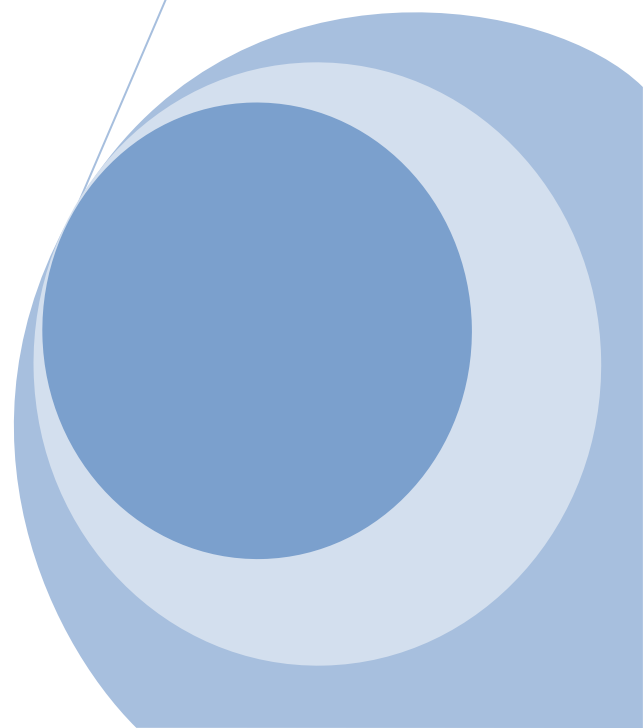
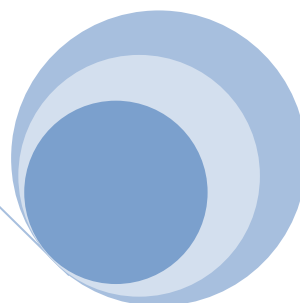
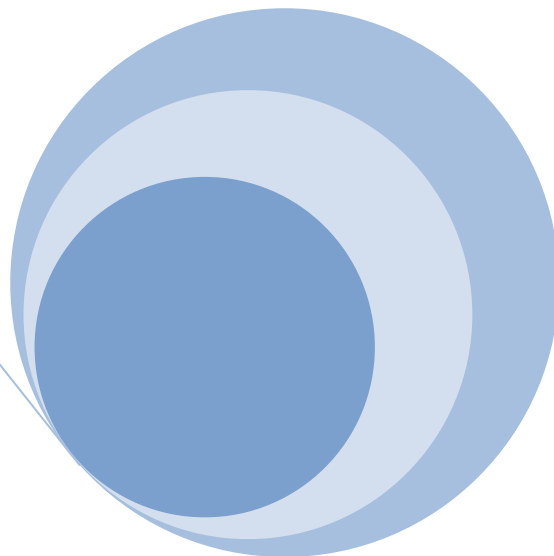


276 P **NP** **DM76**

Projet de parc éolien Massif du Sud

6211-24-023



Projet de parc éolien Massif du Sud

Mémoire présenté par Christine Vallières et
Jean-François Lefebvre

19 janvier 2011

Saint-Luc de Bellechasse, le 19 janvier 2011

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud

Madame,

Nous sommes un couple de résidents propriétaires d'une maison de Saint-Luc de Bellechasse. Mon nom est Christine Vallières et j'écris pour mon conjoint Jean-François Lefebvre et moi-même.

Nous sommes intéressés par ce projet pour plusieurs raisons. Premièrement, il apporterait un gain considérable à la municipalité. Donc cela signifie probablement des baisses de taxes pour les citoyens.

Deuxièmement, ce projet apporterait des emplois dans notre municipalité. D'ailleurs, mon conjoint serait un des intéressés à aller travailler pour le projet.

Troisièmement, je crois que ce projet pourrait apporter un peu de tourisme dans la région. Le village de Saint-Luc étant un très petit village, cela pourrait être bon pour la municipalité.

Je crois que ce projet est tout à fait acceptable pour ce milieu. Nous avons l'endroit idéal pour instaurer des éoliennes étant donné qu'il y a beaucoup d'espace.

Pour ce qui est des impacts négatifs, je crois tout simplement qu'il n'y en a pas. Le territoire étant très grand, la faune pourra se déplacer facilement et les utilisateurs du territoire pourront poursuivre la pratique de leurs activités : chasse, randonnée, VTT, motoneige, ski, industrie forestière et récréotourisme.

Je crois que ce projet devrait absolument être accepté car ça ne peut qu'apporter du positif à notre petite municipalité. Nous tenons au développement de notre village car nous avons l'intention d'y fonder une famille et nous sommes installés ici dans l'intention d'y rester.

Jean-François-Lefebvre et Christine Vallières